

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidence

M^{me} Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

M^{me} Daphney Colin

*Arrondissement de
Rivière-des-Prairies–
Pointe-aux-Trembles*

M^{me} Nathalie Goulet

*Arrondissement d'Ahuntsic–
Cartierville*

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

*Arrondissement de Villeray–
Saint-Michel–Parc-Extension*

M^{me} Stéphanie Valenzuela

*Arrondissement de Côte-des-Neiges–
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 20 février 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227231090

Accorder un contrat à Loïselle inc., pour des travaux de réhabilitation environnementale, de conduite d'eau secondaire et de voirie dans l'avenue Dollard, de la ruelle du Manoir à l'avenue Ducharme, dans l'arrondissement d'Outremont. Dépense totale de 2 422 552,17 \$, taxes inclus - Appel d'offres public 478010 - (6 soumissionnaires)

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE227231090

Accorder un contrat à Loiselle inc., pour des travaux de réhabilitation environnementale, de conduite d'eau secondaire et de voirie dans l'avenue Dollard, de la ruelle du Manoir à l'avenue Ducharme, dans l'arrondissement d'Outremont. Dépense totale de 2 422 552,17 \$, taxes inclus - Appel d'offres public 478010 - (6 soumissionnaires)

À sa séance du 1^{er} février 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 8 février 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour des travaux de réhabilitation environnementale, de conduite d'eau secondaire et de voirie dans l'arrondissement d'Outremont. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet MIL Montréal, certains travaux préparatoires doivent être réalisés en vue de l'aménagement du parc Irma-LeVasseur et des rues autour. Principalement, les travaux consistent en la réhabilitation des sols, la construction d'une conduite d'aqueduc, la gestion des déblais et la reconstruction des chaussées.

L'appel d'offres pour ce dossier décisionnel s'est étendu sur 21 jours, soit du 28 novembre au 20 décembre 2022. Au terme du processus, six soumissions ont été reçues sur 14 preneurs du cahier des charges. Le prix soumis par Loiselle inc. est de 33 % en deçà de l'estimation préparée par la firme Macogep inc. Les invités ont souligné que les écarts les plus importants (totalisant 28,8 %) se situent dans les articles du bordereau suivants : gestion hors site des matières résiduelles; gestion hors site des sols; excavation pour la réhabilitation environnementale et l'accréditation LEED. D'après

le Service, l'appel d'offres a été publié à un bon moment et les prix témoignent d'une forte concurrence entre les entrepreneurs, qui souhaitent remplir leurs carnets de commandes.

Durant la période d'échange qui a suivi la présentation, les membres ont demandé des précisions sur la gestion hors site des matières résiduelles et des sols afin de mieux comprendre comment il était possible de faire des économies sur ces éléments. Rapidement, les responsables ont voulu rassurer les commissaires en précisant que ce projet est soumis au système gouvernemental de traçabilité des sols contaminés, *Traces Québec*. Ils soulignent que Loïselle inc. est équipée à la fine pointe de la technologie et qu'une partie du travail est automatisé, ce qui permet à l'entrepreneur d'être efficace et de faire des gains de temps. La présentation et les explications fournies ont été à la satisfaction des commissaires.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE227231090 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.